

www.e-rara.ch

Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de S. Cloud, de Fontainebleau, et de toutes les autres belles Maisons & Châteaux des Environs de Paris

Piganiol de La Force, Jean-Aimar

A Paris, 1742

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 1728

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-102>

III. Le Quartier Ste Oportune.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

56 D E S C R I P . D E P A R I S ,
pitaine des Gardes du Corps à qui le
Roi donna la place où est située la rue
de ce nom. Elle n'a rien de remar-
quable, & quant au Quai j'en ai par-
lé à la fin de l'article du Pont au
Change.

III. *Le Quartier Ste Oportune.*

LE Quartier de SAINTE OPORTUNE est borné à l'Orient par le Marché de la Porte de Paris, & la rue Saint Denis exclusivement ; au Septentrion, par la rue de la Ferronnerie, y compris les Charniers des S S. Innocens, du côté de la même rue ; & par une partie de la rue saint Honoré, inclusivement depuis la rue de la Ferronnerie jusqu'aux coins des rues du Roulle & des Prouvaires ; à l'Occident, par les rues du Roulle & de la Monoye, & par le carrefour des Trois-Maries, jusqu'à la rivière, le tout exclusivement ; & au Midi, par les Quais de la vieille Vallée de misère & de la Megisserie inclusivement.

L'Eglise de *sainte Oportune* a donné le nom à ce Quartier, qui n'est pas d'une grande étendue, cependant il

THE
JOURNAL
OF
THE
AMERICAN
MEDICAL
ASSOCIATION
PUBLISHED WEEKLY
CHICAGO, ILL.
1914

l'enferme trente-quatre rues , & est très-peuplée. Elle est fort ancienne , & ne fut dans ses commencemens que la Chapelle d'un Hermitage qu'on nommoit *Nôtre-Dame des Bois* , parcequ'elle étoit située à l'entrée d'un Bois , qui s'étendoit en largeur depuis cet Hermitage jusqu'au pied de Montmartre ; & en longueur , depuis le *Pont-Perrin* , qui étoit vers la Porte S. Antoine , jusqu'aux environs de Chaillot. Les Miracles presque continuels que Dieu y opéroit , rendirent cette Chapelle fameuse , & y attirerent des Pelerins qui y venoient en foule de toutes parts. Vers l'an 853. les incursions & les ravages des Normands obligerent *Hildebrand* Evêque de Séez de se retirer , & de demander à Charles le Chauve un lieu de sûreté pour son Clergé , & pour les Reliques de sainte Oportune , fille du Comte d'*Hième* , & morte Abbessé d'*Almenêche* dans une grande réputation de sainteté. Louis Roi de Germanie , & frere de Charles le Chauve , lui donna la Terre de *Mouci-le-neuf* , auprès de Senlis , mais dans le Diocèse de Paris , où le Corps de la Sainte fut déposé , & où *Hildebrand*

38 DESCRIPT. DE PARIS,
se retira avec une partie de son Clergé. Ces Reliques furent transportées quelque tems après au Château de Senlis; mais Charles le Chauve ne les croyant pas encore hors d'insulte, donna à Hildebrand l'Hermitage de *Nôtre-Dame des Bois* lez-Paris. Ce Prélat devenu Recteur de cette Chapelle, s'y établit avec quatre de ses Chanoines, pour, avec eux, y célébrer l'Office Divin. Il y fit aussi apporter en même tems les Reliques de sainte Oportune, à l'occasion desquelles il s'y fit plusieurs Miracles. La dévotion à cette Chapelle, & les Offrandes augmentant tous les jours, l'on bâtit une Eglise, attenant ladite Chapelle, dont la Nef reste encore, mais dont le Chœur fut démoli en 1154. Les troubles qui agitoient la France étant cessés, le Corps de sainte Oportune fut raporté à Mouci-le-neuf, & de-là à Almenêche; mais Hildebrand en retint pour l'Eglise de *Nôtre-Dame des Bois*, une portion qu'il fit mettre dans une Châsse dorée qu'on nomme *la Châsse de sainte Oportune*, & laquelle dans les Processions générales qu'on fait à Paris dans les calamités publiques, est portée à

côté de celle de saint Honoré. Il re-
 tint aussi une des côtes du Corps de
 cette Sainte qu'il fit enchâsser à part,
 & en fit un Reliquaire particulier d'ar-
 gent doré fait en forme de croissant,
 pour être appliqué à la gorge & aux
 aisselles des personnes qui la récla-
 ment. Ce fut à cause de ces Reliques
 que cette Eglise changea de nom,
 pour prendre celui de *sainte Oportune*,
 & que Nôtre-Dame des Bois en de-
 vint seulement une Chapelle. Parmi
 les Miracles qui s'y firent, on regar-
 de comme les plus éclatans la guéri-
 son d'un homme de condition, nom-
 mé *Adalard*, qui avoit été privé pen-
 dant trente ans de l'usage de ses jam-
 bes, sans qu'aucun remede eût pû le
 faire marcher; & la résurrection d'un
 homme, tué par le seul aspect d'un
 Basilic qu'il avoit rencontré aux Por-
 cherons au-dessous de Montmartre.
 Louis Roi de Germanie ayant été té-
 moin du premier de ces Miracles,
 donna le Pré des Porcherons, &
champaux, ou les petits champs situés
 auprès de la Porte de Paris, au Rec-
 teur & aux quatre Chanoines, qui jus-
 qu'alors n'avoient subsisté que des of-
 frandes des Fidèles. *Louis VII.* ne vit

60 DESCRIPT. DE PARIS,
pas de ses yeux le second de ces Miracles ; mais il en fut si certainement informé , que de l'avis de *Thibaud* Evêque de Paris , il fit en 1154. une Fondation dans l'Eglise de sainte Oportune , & lui donna la *Seigneurie* , *Censive* , *Justice* , *Voyerie* , & *Police* , dans toute l'étendue desdits Pré & Marêts situés sous Montmartre , & des petits Champs situés auprès de la Porte de Paris. Ce fut aussi en cette même année , que le Chœur de l'Eglise qu'*Hildebrand* avoit fait bâtir , fut démoli & rebâti.

L'an 1225. furent terminés plusieurs différends qui s'étoient élevés au sujet de l'Eglise de *St. Oportune*. La collation des Bénéfices de cette Eglise appartenoit originairement , suivant le droit commun , à l'Evêque de Paris ; mais comme il y eut quelque différend entre lui & le Chapitre de saint Germain de l'Auxerrois , l'Evêque lui céda son droit ; & parce que le Chapitre de saint Germain , & celui de sainte Oportune étoient divisés depuis long-tems par des prétentions réciproques de droits honorifiques & temporels , l'Evêque de Paris pour donner la paix à ces deux Chapitres , se fit un plaisir

QUART. DE Ste OPORT. III. 61
de renoncer à ses propres droits, afin
de terminer toutes leurs contestations,
& les obligea de passer une Transac-
tion par laquelle ils convinrent :

Premierement, qu'à l'avenir le Cha-
pitre de saint Germain conférerait de
plein droit le Canonat de l'Eglise de
sainte Oportune, auquel furent atta-
chées pour lors *la Chevecerie, & la*
Cure, qui auparavant n'étoient que
de simples Commissions, car les Cha-
noines desservoient la Cure par se-
maine chacun à son tour.

En second lieu, qu'il conférerait
aussi de plein droit les Canonats, &
tous les autres Bénéfices de cette
Eglise.

En troisième lieu, que le Chapitre
de sainte Oportune présenterait à l'E-
vêque de Paris un sujet pour être pour-
vû de la Vicairerie perpétuelle des SS.
Innocens, & conférerait de plein
droit toutes les Chapelles qui sont
dans cette Eglise, & sous les Char-
niers. Cela s'est toujours fidelement
exécuté depuis ce tems-là, au lieu
qu'autrefois les Chanoines de sainte
Oportune desservoient aussi chacun à
leur tour la Vicairerie, ou Cure des
SS. Innocens. Les revenus de l'Eglise

62 DESCRIPT. DE PARIS,
de sainte Oportune s'étant augmen-
tés par la Donation des Droits Sei-
gneuriaux que lui avoit faite Louis le
Jeune, *Renaud de Corbeil* Evêque de
Paris, augmenta en 1253. le nombre
des Chanoines, en divisant les quatre
Canonicats en huit, & en créant une
semi-Prébende. Ainsi depuis ce tems-
là, ce Chapitre est composé de huit
Chanoines, & du Chefcier-Curé qui
fait le neuvième, & qui préside au
Chœur, & au Chapitre.

En 1374. *Hugues de Château-Gi-
rard* Chefcier-Curé de cette Eglise,
obtint de *Jean du Pin* Abbé de Clu-
gny, le Bras droit de sainte Oportu-
ne, & cette Relique fut apportée
processionnellement depuis le Palais de
saint Paul, jusqu'à cet Eglise, avec
grand luminaire, & grande suite de
peuple, à la tête duquel étoient le
Roi Charles V. & toute sa Cour. Dès
lors il fut ordonné que l'on feroit
tous les ans, le premier Dimanche
d'après les Rois, jour de cette Trans-
lation, l'Office double de sainte
Oportune, & que l'Office du Di-
manche seroit remis à un autre jour.

Jusqu'en l'an 1483. ce fut l'Autel
de saint Louis qui servit de Chapelle

QUART. DE Ste OPORT. III. 63
de Paroisse, mais cette année-là on
la transporta au lieu & place de l'Audi-
toire du Baillage de cette Eglise, &
de trois maisons joignantes qui fu-
rent abatuës, pour agrandir la Nef,
afin qu'on y pût faire le Service de la
Paroisse. L'Auditoire fut pour lors
transféré aux *Porcherons* dans la Mai-
son Seigneuriale qui subsiste encore.

Lorsqu'en 1569. on fit brûler *Phi-
lippe Gatine* pour cause de Calvinis-
me, il fut ordonné qu'on prendroit
sur ses biens une somme pour être em-
ployée à faire à perpétuité le Service
du Saint Sacrement dans l'Eglise de
sainte Oportune, qui étoit la Paroisse
de ce Calviniste, en réparation des
blasphèmes qu'il avoit vômés contre
ce Divin Mystere. Depuis ce tems-là
on a fait régulièrement ce Service le
Jeudi de chaque Semaine, & l'on
expose ces jours-là le Saint Sacrement.

L'Empereur Charles-Quint passant
par Paris, sous le Regne de François
I. visita l'Eglise de sainte Oportune,
où l'on voit encore aujourd'hui un
Candelabre de bronze à dix-huit bran-
ches, qui est un de ses présens, &
une preuve de la dévotion de cet Em-
pereur à sainte Oportune.

Dans la Chapelle de *Nôtre - Dame des Bois*, est la Sépulture des *Perrots*, à commencer par *Miles Perrot* qui mourut le 16. de Février 1515.

Dans cette Eglise fut aussi inhumé *François Conan* Maître des Requêtes, & sçavant Jurisconsulte, qui avoit entrepris de mettre dans un ordre naturel les Loix Romaines, que *Tribonien* a compilées avec peu d'ordre, & souvent même d'une maniere fort confuse, ayant mis des Loix sous des Titres avec lesquels elles n'ont aucun rapport, & où elles sont absolument étrangères. *Conan* étoit de Paris, & fils d'un Maître des Comptes. Il avoit épousé *Jeanne Hennequin* de laquelle il laissa des enfans, & mourut au mois de Septembre de l'an 1551. âgé de 43. ou 44. ans. *Jeanne Hennequin* sa femme fut une espèce d'*Artemise*, que rien ne put consoler de la perte de son mari. Elle lui fit ériger un Buste, & fit graver cette Epitaphe sur sa Tombe :

*Uxor mœsta sui dum cernit Busta
mariti,*

*Tunc ternos amplexa, gemens, in fu-
nere natos,*

QUART. DE Ste OPORT. III. 65

Quid me linquis , ait , miseroque dolore sepultam

Deseris ô conjux ! Ah si nunc cara jugalis

*Te tenet ulla Thori ; lacrimis gemitu-
que tuorum*

*Flecteris , hanc animam quæso rape ,
namque perempto*

*Te superesse piget , nulla fruar ante
quiete ,*

*Quam mihi fatales dissolvant stamina
parcæ.*

*Jamque dolore amens tabesco , &
tempora vitæ*

*Longa meæ nec erunt : primisque ex-
tinguar in annis.*

*Mors mihi grata foret , positura morte
labores.*

*Et nos una duos tandem teget Urna :
meusque*

Spiritus æterno tecum potietur amore.

Leur Postérité est entrée dans de grandes alliances , puisqu'elle en a contractées avec les Maisons d'O , de Rieux , du Plessis Chivré , de Grammont , &c.

La Tour où sont les Cloches est ornée de Fleurs de Lys , de festons , de cornes d'abondance , de Trophées ,

& autres ornemens qui marquent que ce sont nos Rois qui l'ont fait bâtir. La Sonnerie est une des plus harmonieuses qu'il y ait en France, & l'on dit que le Roi Henri IV. s'est plusieurs fois arrêté dans la rue saint Denis, pour l'entendre.

L'Eglise de sainte Oportune n'ayant point d'autres biens, que ceux qu'elle a reçus de la pieté & de la libéralité de nos Rois, elle a toujours été qualifiée d'Eglise *Royale*, & ses Chanoines jouissent du *Commitimus*.

Il y a dans cette Eglise une chose tout à fait remarquable, qui est que depuis l'an 853. jusques en 1311. il n'y avoit point eu d'autres Marguilliers que les Chanoines; mais comme ils devinrent très-riches, par la libéralité des Rois, & par les offrandes des Fideles, ils prièrent Guillaume Evêque de Paris, d'y établir deux Marguilliers Laïques, auxquels le Chapitre abandonna certains biens, pour les réparations de l'Eglise, & pour entretenir d'ornemens le Chœur, & la Paroisse. Par les Statuts que fit l'Evêque Guillaume, il obligea ces Marguilliers Laïques, à prêter Serment entre les

maines du Chapitre, & à rendre compte tous les ans de leur Administration au Chefcier, Chanoines, & Chapitre, dans le lieu capitulaire, le jour qui leur seroit indiqué par le Chapitre. Cela s'est exécuté pendant plus de trois cens ans, mais le Chapitre ayant accordé, par grace, à ces Marguilliers d'avoir un Bureau, pour lequel ils payent encore *cinq deniers* de cens, par an, au Chapitre, il se contente de députer le Chefcier, & l'ancien Chanoine, pour aller dans leur Bureau entendre leur compte, l'apostiller, & l'arrêter au nom du Chapitre. Les Marguilliers de sainte Oportune sont les seuls, dans Paris, qui soient astreins à cette Loi.

Quoique le Chapitre de sainte Oportune, ne soit composé que de neuf Chanoines, on y en a souvent vus qui se sont distingués dans la République des Lettres. De nos jours nous y avons vu l'*Abbé Macé* qui a donné plusieurs Ouvrages au Public. L'*Abbé Richard* Doyen des Chanoines, a publié plus d'une douzaine de volumes qui ont été bien reçus, entre lesquels sont la Vie du fameux *Pere Joseph*, le Parallele du

68 DESCRIPT. DE PARIS,
Cardinal de Richelieu, & du Cardinal Mazarin, Premiers Ministres, un Traité des Pensions Royales, & une Dissertation très-curieuse sur l'Indult du Parlement. L'*Abbé Malletant*, Chanoine, a fait imprimer l'Histoire de la Religion, en six volumes, & plusieurs autres Livres.

Quant au terrain où étoit l'*Hermitage*, il est depuis un tems immémorial occupé par une maison qui, dans les anciens comptes de cette Eglise, est toujours nommée *la Maison de l'Hermitage*, & qui dans la suite a été appelée *la Maison du Plat d'étain*, à cause de son enseigne.

La *Place Gatine* dans la rue saint Denis, & attenant sainte Oportune, est l'endroit où étoit la maison d'un riche Marchand, appelé *Philippe Gatine* qui, par Arrêt du Parlement du 30. de Juillet de l'an 1571. fut brûlé, pour avoir tenu chez lui des Assemblées de Calvinistes, & sa maison rasée. On y éleva une grande Croix de pierre, avec un bas-relief sculpté par *Gougeon*, laquelle fut depuis transportée dans le Cimetière des S S. Innocens, où elle est encore.

La nécessité des tems força Char-

les IX. à avoir cette complaisance pour les Calvinistes , malgré la répugnance du Parlement , de l'Université , &c. On fut obligé de faire la translation de cette Croix pendant la nuit , mais cette précaution n'empêcha pas quelques Catholiques de s'y opposer , & d'exciter une sédition qui auroit pû avoir des suites fâcheuses , si elle n'avoit pas été promptement apaisée , par le supplice d'un des plus mutins , qui fut pendu à la fenêtre de la maison la plus proche.

La rue de *la Ferronnerie* se nommoit en 1341. *Vicus Karronorum* , la rue de la Charronnerie ; mais en l'an 1432. on l'appelloit la rue de *la Ferronnerie*. Quoique cette rue soit une des plus passantes de Paris, elle étoit néanmoins fort étroite , lorsque l'exécrable *Ravaillac* y assassina le Roi Henri IV. le 14. de Mai de l'an 1610. On l'a agrandie depuis , & elle est aujourd'hui une des plus larges. L'endroit où elle se joint à la rue saint Honoré , devant une des Portes du Cimetiere des Saints Innocens , se nomme *La Place aux Chats*.

La rue *Bethisy* se nommoit dans le treisième siècle , & même au commencement du quatorzième , la rue *au*

70 D E S C R I P. D E P A R I S ,
Comte de Ponthi , depuis la rue du
Comte de Ponthieu , ensuite la rue de
la Charpenterie , & enfin la rue *Bethi-*
sy. Ces différens noms lui ont été don-
nés de l'Hôtel que les Comtes de Pon-
thieu y avoient ; ou des Charpentiers
qui pendant un certain tems y firent
leur demeure ; ou de *Jean de Bethisy*
Procureur au Parlement en 1410. ou
de *Jacques de Bethisy* Avocat en 1416.
Il n'y a qu'une partie de cette rue qui
soit du Quartier de sainte Oportune ,
qui est celle qui va de la rue du Rou-
le à la rue Thibaud-aux-dez. Les
Seigneurs de *Rohan Montbazon* ont
demeuré long-tems dans un Hôtel de
cette rue , qui retient encore leur
nom. *Hercule de Rohan* Duc de Mont-
bazon , Pair , & Grand-Veneur de
France , Chevalier des Ordres du
Roi , & Gouverneur de Paris , & de
l'Isle de France , mort le 16. d'Octo-
bre de l'an 1654. a été le dernier des
Seigneurs de ce nom , qui l'ont habi-
té. Dix ou douze ans avant sa mort ,
il l'avoit même quitté , pour aller de-
meurer dans la rue *Barbete*. Cet Hô-
tel de Montbazon qui est dans la rue
Bethisy , n'est aujourd'hui qu'une
Auberge , qui a retenu sur sa porte le

nom d'*hôtel de Montbazon*, écrit en lettres d'or sur un marbre noir.

La rue des *Bourdonnois* s'appelloit en 1297. la rue *Adam Bourdon*, & la rue *Guillaume Bourdon*. L'an 1300. on commença à la nommer la rue des *Bourdonnois*, & l'on a toujours continué depuis. On remarque dans cette rue une grande maison, qui n'est aujourd'hui occupée que par deux Marchands; mais l'on voit bien qu'elle a appartenu autrefois à de grands Seigneurs. En effet ça été l'*Hôtel de la Trimouille*, & la Maison Seigneuriale du Fief de ce nom, duquel relevent encore à présent quantité de maisons, tant de la rue des *Bourdonnois*, que de celles de *Bethisy*, & de *Thibaudaux-dez*. Le fameux *Guy de la Trimouille*, entre les mains duquel le Roi Charles VI. mit l'*Oriflâme* en 1393. demouroit dans cette maison. Dans la suite des tems *Antoine du Bourg*, Chancelier de France, y demeura. Enfin elle passa à Messieurs de *Belièvre*, & prit leur nom. Voilà ce que *Sauval* nous dit sur cette maison; mais ces Marchands de Soye, nommés *Gautier & du Pré* qui y demeurent actuellement, 1738. & qui

72 DESCRIPT. DE PARIS,
ont pour enseigne la *Couronne d'or*,
disent qu'ils sçavent, par tradition,
qu'en 1280. *Philippe le Bel* y demeu-
roit, & ils ne sont pas les seuls qui
soient dans cette opinion. Cependant
est-il croyable que cette circonstance,
si remarquable, ait échappé à *Sau-
val*, qui a si curieusement recherché
les Antiquités de Paris, & se soit
présentée d'elle-même à des Mar-
chands, & autres personnes sans Let-
tres, qui ne la cherchoient pas?

Dans la même rue étoit encore, en
1652. l'*Hôtel de Villeroy*. Il étoit en-
tré dans la Maison de *Neuville - Ville-
roy*, comme faisant partie de la Suc-
cession de *Pierre le Gendre* Seigneur
de Villeroy, & étoit situé dans l'en-
droit de cette rue, où est aujour-
d'hui une grande maison qui appar-
tient à M. M. *Pajot*, ci-devant Fer-
miers des Postes. Outre la principale
Porte qui est dans la rue des Bour-
donnois, elle en a une autre dans la
rue de la *Limace*, sur laquelle sont
encore les Armes des *Neuville-Ville-
roy*. La rue *Thibaud-aux-dez*, a un
nom si bizarre, qu'il ne faut pas être
surpris, si on le trouve différemment
ortographié dans les vieux Papiers
Terriers.

Terriers. *Sauval* dit qu'en 1300. on la nommoit la rue *Thybault-aux-dez*; en 1386. la rue *Thiebault-aux-dez*, en 1422. la rue *Thibault - aux - dez*, & quelquefois la rue *Thibault-Todé*, & la rue *Thibault-Audet*. Son nom Latin est *Via Theobaldi ad dados*.

La rue *Bertin Porée* a pris son nom d'un Bourgeois qui y demouroit. Le Peuple a corrompu ce nom, il y a déjà long-tems, car dès l'an 1473. il la nommoit la rue *Bertin Poirée*.

La rue *des mauvaises Paroles* s'est long-tems nommée la rue *Male Parole*, apparemment, parcequ'elle n'étoit presque habitée, que par des gens de la lie du Peuple. Cependant *François Olivier* Chancelier de France y demouroit. *Miron* Lieutenant Civil y a demeuré aussi, ce qui faisoit dire à *Barclay*, en parlant de ce Magistrat, *Indignus qui inter mala verba habitet*.

Dans la rue *des Déchargeurs*, qu'on nommoit autrefois la rue du *Siège aux Déchargeurs*, est le Bureau Général de la Poste, où l'on porte les Lettres, non seulement pour toutes les Provinces de la France, mais encore pour les Pays Etrangers. Le Bureau

74 *DESCRIP. DE PARIS,*
des Marchands est aussi dans cette
même rue. La Porte de cette maison
est décorée d'un Ordre Dorique , &
est du dessein de *Bruant*.

La rue des *deux Portes* a pris son
nom des Portes qui la fermoient , par
les deux bouts. En 1300. on la nom-
moit la rue d'entre deux Portes , & en
1386. la rue aux deux Portes. On re-
marque dans cette rue :

La Chapelle de S. Eloi, ou des Orfèvres.
Les Orfèvres ayant acquis en 1399.
une maison en ruine, nommée l'*Hôtel*
des trois degrez, ils y firent bâtir une
Chapelle, qui ne fut d'abord que de
charpente , non plus que l'Hôpital
qui y étoit joint , qui avoit été cons-
truit pour recevoir , & alimenter
les pauvres Orfèvres. La Chapelle
qu'on y voit aujourd'hui fut commen-
cée en 1550. & achevée en 1566. sur
les desseins de *Philbert de Lorme*. Elle
est desservie par un Chapelain, un
Diacre, un Soufdiacre d'Office, deux
Chantres , & quelques-autres Offi-
ciers. Tous ces Ecclésiastiques sont à
la nomination des Orfèvres Gardes
en Charge , & ne peuvent être desti-
tués , que par la délibération des
Gardes , & des anciens Gardes assem-

blés. L'on voit dans cette Chapelle quelques Figures de *Germain Pilon* qui sont fort estimées.

La rue *Jean Lantier* ou *Lointier* a porté le nom de la rue de *Jean Loing-Letier*, & de la rue *Jean Lonctier*. Cenal dans sa Hierarchie la nomme *Via ad Joannem Ligularium*, la rue *Jean Leguttier*, autrement dite des Orfèvres, ou des deux Portes.

Dans la rue saint Germain est le *Grenier à Sel*. Ce Bâtiment est d'une forme particuliere, & a été élevé en 1698. sur un fonds qui appartenoit à l'Abbaye de *Joye-en-Val*. Comme cette Abbaye fut unie à l'Evêché de Chartres, lorsqu'en 1698. l'on érigea un Evêché à Blois, c'est pour cette raison, qu'on voit sur la Façade du devant, les Armes de *Paul Godet des Marais*, pour lors Evêque de Chartres, & celles de l'Abbaye de *Joye-en-Val*.

On remarque dans cette même rue un autre Bâtiment Public qui sert de Prison, appelé le *For l'Evêque*. C'étoit autrefois le Siège de la Jurisdiction Episcopale, qui pour cette raison, fut appelé *Forum Episcopi*. Cette Jurisdiction fut supprimée en 1674.

76 DESCRIp. DE PARIS,
& l'on fit du Bâtiment une des Prisons
Royales. Le For l'Evêque, tel qu'il
est aujourd'hui, fut bâti l'an 1652.
aux dépens, & par les soins de Jean
François de Gondy, premier Arche-
vêque de Paris, ainsi qu'il paroît par
cette Inscription Latine gravée au-
dessus de la Porte, & qui est sur le
Quai de la Mégisserie:

FORUM EPISCOPI SÆCULARE

*nimia ædium vetustate collabens
à fundamentis exitavit*

JOANNES FRANCISCUS
DE GONDY,

*Primus Parisiorum Archiepiscopus,
Pacis Artes, Jura, Legesque
meditans;*

*Urbe Armis incessa, Factionibus
turbata*

anno Domini 1652.

Le Quai de la Mégisserie s'étend de-
puis le Pont-neuf, jusqu'à la vieille
Valée de misere, proche le Grand-
Châtelet. Sous le Regne de Charles
V. on le nommoit le *Quai de la Saul-
nerie*, à cause du Port au Sel, & du
Grenier à Sel qui en est fort proche.

Dans la suite on l'appella le Quai de *la Mégisserie*, parceque les *Mégissiers* en occupoient autrefois presque toutes les maisons. Les *Mégissiers* ne sont pas des Marchands de Fer, comme l'a dit un Ecrivain, que j'estime, mais ce sont des Artisans qui préparent, ou qui passent les peaux en blanc, autrement dit, en *Megie*, & les mettent en état d'être employées, par les Gantiers, & Peaufiers.

On le fit paver sous François I. l'an 1529. comme il paroît, par les Registres de l'Hôtel de Ville. Ce Quai est d'une grande ressource pour beaucoup de choses. On y trouve toute sorte de Batterie de Cuisine, & d'Ustancilles, Fers, Férailles, &c. Tous les Mercredis & les Samedis, on y expose en vente des Arbrissaux, des Fleurs, & des Plantes. On y trouve aussi, en tout tems, toute sorte d'Oiseaux à acheter, même des Pigeons, des Péruches, & des Perroquets.

Sur ce Quai aboutit une rue, dont le Peuple a corrompu le nom, & qu'il appelle la rue de *la Sonnerie*, ou de *la petite Sonnerie*, au lieu de la nom-

78 DESCRIP. DE PARIS,
mer la rue de *la Saulnerie* qui est son
vrai nom , & qu'elle a pris du Grenier
à Sel , dont elle est proche , comme
aussi du Port , & de la Place au Sel ,
qu'on appelloit en 1415. le Port &
la Place de la Saulnerie , comme on
dit *Saulnier* , & *Faux-Saulnier*.

La rue *Pierre au Poisson* aboutit
aussi sur le même Quai , & est au-
près de celle de la Saulnerie. En
1300. ou la nommoit la *ruëlle au Pois-
son*. Elle a pris son nom de ce qu'an-
ciennement quelques Pêcheurs &
Poissonniers avoient rangé , autour du
Châtelet , quantité de longues pier-
res , où ils étaloient & vendoient
leur Poisson.

IV. *Le Quartier du Louvre.*

LE Quartier du LOUVRE , ou de
S. GERMAIN l'AUXERROIS , est
borné à l'Orient , par le carrefour
des trois Maries , & par les rues de
la Monoye & du Roulle inclusive-
ment ; au Septentrion , par la rue
saint Honoré , y compris le Cloître
S. Honoré inclusivement , à prendre ,
depuis les coins des rues du Roulle &